

Le Marais poitevin | UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



R A P P O R T
D ' A C T I V I T É S

DOCUMENT PROJET

2013

S O M M A I R E



AXE 1 Agir en faveur d'un Marais dynamique

Soutenir une agriculture durable

Développer un tourisme rayonnant dans l'espace et dans le temps

Valoriser les ressources locales par des filières en circuit court

4
4
6
8

AXE 2 Agir en faveur d'un Marais préservé

Mise en oeuvre de Natura 2000

Restaurer les milieux naturels : opérations de génie écologique

Préserver les paysages identitaires du Marais

10
10
13
15

AXE 3 Agir en faveur d'un Marais partagé

Former et sensibiliser les acteurs locaux au développement durable

Animer le réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement

Gérer le Centre de ressources territoriales du Marais poitevin

Contribuer au développement culturel

Renforcer le sentiment d'appartenance au Parc

18
18
19
20
21
23

AXE 1

Agir en faveur d'un Marais dynamique

La grande valeur du patrimoine naturel du Marais poitevin est particulièrement déterminée par les activités humaines du territoire. Par conséquent, le Parc porte l'ambition d'une économie dynamique, pilier du développement durable du territoire, fondée sur la valorisation des atouts locaux.

Soutenir une agriculture durable

Dans ce sens, le Parc agit pour soutenir une agriculture durable par :



→ la poursuite d'une gestion durable des vastes prairies naturelles que constituent les marais communaux. Ainsi le Parc accompagne les 16 communes concernées pour une gestion rigoureuse des conditions sanitaires, à l'entrée des animaux et pendant tout leur séjour, du fait des risques particuliers liés au mode de pâturage collectif. Le Parc organise également, à la demande des communes et en mutualisant la prestation, une surveillance permanente de ces espaces par des éco-pasteurs à cheval. Enfin, le Parc a accompagné les communes de Lairoux et de Curzon pour une gestion expérimentale des zones contaminées par la Jussie terrestre.

→ la mise en place des Mesures Agri-Environnementales par la participation à l'animation et par la réalisation des diagnostics biologiques nécessaires à toute contractualisation. Ce sont ainsi 181 diagnostics qui ont été réalisés en 2013 pour plus de 6 600 ha de prairies.

16 communaux

181 diagnostics MAE

70 ha de prairies restaurées

8,7 km de clôtures

140 personnes aux conférences APAD

→ Le Parc met également en œuvre des actions de restauration de prairies et de mise en place de parcs de contention du bétail, afin de développer les systèmes d'élevage valorisant les prairies naturelles humides essentielles aux fonctions environnementales du Marais.

Ainsi, l'action « Plan d'Aménagement et de Restauration des Marais Mouillés - PARMM », a permis de restaurer et reconquérir près de 70 ha de prairies, dont plus de 39 ha à la suite de peupleraies et 18,5 ha suite à des cultures, le reste correspondant à des friches.



De même, l'action « Plan d'Aménagement et de Restauration des Marais Occidentaux - PARMO » s'est concrétisée par 8,7 km de clôtures posées, 2,4 km de fossés de ceinture réhabilités, 400 m de haies plantées et par la pose d'un parc de contention permettant en tout la réhabilitation de près de 182 ha de prairies.



Enfin, le Parc sensibilise les publics sur l'existence d'autres modèles de développement agricoles en organisant deux journées de conférences aux lycées agricoles de Sainte-Gemme-la-Plaine (25 janvier) et Fontenay-le-Comte (12 septembre), avec la participation de l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD).



Développer un tourisme rayonnant dans l'espace et dans le temps

Le Marais poitevin bénéficie d'une notoriété grandissante, et le tourisme est devenu le deuxième pilier de l'économie du Marais. Pour autant, il convient d'accroître les retombées économiques générées par cette activité, dans le respect du Marais, de son environnement et de son identité.



Ainsi, le Parc œuvre pour développer un tourisme durable, rayonnant dans l'espace et dans le temps :

→ en fédérant la promotion touristique avec les trois Comités ou Agences départementales du tourisme et en mettant à disposition des outils de promotion communs, comme la carte de découverte touristique tirée à 80 000 exemplaires, en co-animant le site internet « www.emotion-marais-poitevin.fr » et en accompagnant la réalisation d'une étude de fréquentation touristique,

→ en animant un Réseau des sites de visites du Marais poitevin, permettant d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'offre de visite, le Parc a ainsi renouvelé l'exposition temporaire de la Maison du Marais Poitevin avec pour thème « Les arbres du Marais » et celle de la Maison du Maître de digue sur le thème de « Sur les pas des hutteurs », accompagné la Communauté de communes Vendée-Sèvre-Autize pour la redéfinition d'un programme d'exposition et de la gestion de la Maison de la Meunerie et assuré la maîtrise



d'ouvrage de la muséographie de la nouvelle Maison de la Grenouillère à Saint-Benoist-sur-Mer,

→ en développant l'écotourisme notamment en permettant le développement de l'activité vélo : le Parc a ainsi finalisé le balisage de la Vélo-

11 sites
de visites organisés
en réseau

850 km
de pistes cyclables

90 professionnels
du tourisme se forment
avec les éducteurs

route V43 Niort-Océan, en favorisant le tourisme pêche : le Parc a accompagné les guides professionnels lors de salons spécialisés (Clermont-Ferrand) permettant de faire la promotion de la destination Marais poitevin auprès de cette nouvelle clientèle et en co-organisant, avec la Fédération départementale de pêche 79, un concours de pêche No-kill à Coulon.

Des actions particulières ont été mises en place avec les nouvelles communes adhérentes du littoral : 2 éductours ont été organisés en avril avec Sud Vendée Tourisme permettant aux professionnels du tourisme de découvrir le tourisme de nature sur ce secteur ; et les Journées de l'environnement se sont déroulées sur le littoral, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Né de la mer, une trentaine d'animateurs, acteurs des sports de pleine nature et 350 enfants ont été accueillis,



→ en favorisant l'accueil de personnes en situation de handicap grâce à l'intervention d'un agent habilité tourisme/handicap auprès des hébergeurs : accompagnement de travaux au Camping de la Venise verte à Coulon et création d'un circuit pédestre interactif accessible dans le marais protégé d'Amuré.





Valoriser les ressources locales par des filières en circuit court

Si l'activité économique du Marais est liée pour une part à l'agriculture et pour une autre part au tourisme, le modèle économique territorial est finalement fragile, car peu diversifié et peu identitaire. Pourtant, le Marais poitevin dispose d'un atout exceptionnel : ses ressources naturelles.

Il convient de soutenir les modalités de valorisation économique durable de ces richesses. Pour cela, le Parc conduit des actions visant à favoriser l'émergence et le développement d'activités économiques, fondées sur la valorisation du patrimoine et des ressources naturelles :

→ en réalisant un diagnostic du fonctionnement de l'association « Gens et producteurs du Marais poitevin » pour optimiser l'utilisation de l'atelier de transformation collectif « la Conserverie », installé sur le site de l'ancienne Laiterie de Coulon et en poursuivant les travaux d'aménagements de ce site, devenu Pôle de valorisation des produits du Marais poitevin, ce qui s'est traduit, en 2013, par l'inauguration de la biscuiterie-chocolaterie,



→ en accompagnant le développement d'une filière de maraîchage biologique depuis la production jusqu'à la commercialisation et la consommation dans la restauration hors domicile. C'est ainsi que le Parc a accompagné l'AIPEMP (Association pour l'Insertion par la Protection et l'Entretien du Marais Poitevin), pour la mise

en œuvre d'un chantier d'insertion maraîchage sur 4 ha à Niort-Saint-Liguaire (79) en mettant à disposition du matériel et en soutenant techniquement l'association,

4 ha
de maraîchage
biologique en insertion
1 chocolaterie
biscuiterie ouverte
à Coulon
1 épicerie
du Marais poitevin
installée à Niort

Le Parc a également accompagné l'ouverture de « L'Épicerie du Marais poitevin », sous les halles de Niort, permettant ainsi d'ouvrir un débouché aux producteurs du marais. Enfin, le Parc a co-animé le programme « Le Marais dans l'Assiette » à l'échelle du Syndicat de Pays du Marais poitevin des Deux-Sèvres en concertation avec Résalis, porté par le département des Deux-Sèvres,



→ en poursuivant la réhabilitation de l'ancienne Briqueterie de La Grève-sur-Mignon en Pôle de l'éco-habitat et des énergies renouvelables.

Le premier forum de l'éco-habitat du Marais poitevin y a été organisé lors de la Fête du Parc, en collaboration avec la Communauté de communes du Canton de Courçon. Seize professionnels sont venus présenter leur savoir-faire et leurs réalisations. La rénovation du four Hoffman est achevée et l'espace muséographique a été ouvert pour la saison estivale. Il a accueilli près de 2 000 personnes,



→ en accompagnant professionnels, collectivités et particuliers dans la prise en compte de la transition énergétique. Le Parc a ainsi organisé les Nuits de la thermographie, 8 soirées au cours desquelles le grand public a pu être sensibilisé à l'intérêt de la rénovation thermique. 200 personnes y ont participé.



2000 visiteurs
à l'exposition
de La Grève-sur-Mignon

200 personnes
aux nuits
de la thermographie



AXE 2

Agir en faveur d'un Marais préservé

Le Marais poitevin n'est pas un territoire uniforme, c'est un complexe d'unités écologiques et paysagères diverses et variées qui interagissent pour former un ensemble multifonctionnel. Préserver le Marais, c'est donc préserver ses fonctions de zone humide multifonctionnelle et donc d'agir pour la conservation de la biodiversité et la protection des paysages.

Mise en oeuvre de Natura 2000

Il s'agit donc, dans un premier temps, de préserver et de restaurer le fonctionnement écologique du Marais. Pour cela, le Parc a été retenu suite à l'appel d'offre de l'Etablissement Public du Marais Poitevin concernant l'animation Natura 2000 pour 2013, 2014 et 2015.

Dans ce cadre, le Parc accompagne les porteurs de projets et réalise les expertises environnementales pour la signature de contrats et de chartes Natura 2000. Ainsi, en 2013, 4 nouveaux contrats Natura 2000 ont été signés par les communes du Poiré-sur-Velluire et de Nalliers, par l'Association syndicale autorisée du marais Gâtineau à Nieul-sur-Mer et par la Fédération des chasseurs de Vendée pour la Réserve Naturelle Régionale de Choisy à Saint-Michel-en-l'Herm.



D'autre part, le Parc a réalisé le suivi et le bilan opérationnel des 11 contrats Natura 2000 déjà engagés. De plus, le Parc a permis la signature de la charte Natura 2000 par 26 propriétaires fonciers regroupés

dans l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Prés-Cloux, sur la commune de Magné.

15 contrats
Natura 2000

1 charte
Natura 2000
engageant

26 propriétaires

30 dossiers
d'évaluation
d'incidences

D'autre part, le Parc, en tant qu'animateur Natura 2000, accompagne les projets qui nécessitent des évaluations d'incidence, ce qui a été le cas pour 30 dossiers en 2013 dont, l'aménagement du Pré de la Grave sur la commune de Marans, l'aménagement d'une roselière sur l'ancien communal de Taugon, l'étrépage de zones à Jussie terrestre sur le communal de Lairoux, le réaménagement foncier de la plaine d'Épannes, etc.



L'animation Natura 2000 comprend un volet de sensibilisation et de communication qui s'est traduit par la rédaction de la lettre Natura 2000 N°2 et la réalisation du site internet «<http://marais-poitevin.n2000.fr/>» ainsi que par une soirée de formation des bateliers sur le thème de la flore et des habitats naturels, par une intervention au 3ème Forum régional de la biodiversité – Région Poitou-Charentes sur le thème de : « L'Atlas de la Biodiversité : un outil au service des communes » et enfin par une animation découverte du communal des Magnils-Reigniers pour la Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime.



En parallèle, le Parc est également Maître d'ouvrage d'actions qui entrent dans le cadre de Natura 2000 telles que l'Observatoire du patrimoine naturel, qui permet d'affiner les diagnostics environnementaux et d'optimiser les propositions de gestion.



L'Observatoire du patrimoine naturel a concerné, en 2013 :

- le suivi des anatidés limicoles hivernants et migrateurs,
- le suivi et protection du Busard cendré,
- le suivi et protection de la Guifette noire,
- le suivi des passereaux communs,
- le suivi de la migration des Barges à queue noire,
- le suivi des rassemblements postnuptiaux des Oedicnèmes criards,
- le suivi des papillons diurnes,
- le suivi des grenouilles brunes,
- et un week-end de capture de chauve-souris.



Restaurer les milieux naturels : opérations de génie écologique

Le Parc conduit également des opérations de génie écologique pour la protection des espèces et des milieux remarquables. C'est ainsi que le Parc est intervenu pour la protection du cordon dunaire de Longeville-sur-Mer en réalisant la pose de 568 ml de ganivelles pour conforter la dune et empêcher toute circulation piétonne.

La protection des milieux littoraux, durement touchés par la tempête Xynthia, a d'ailleurs conduit le Parc à encadrer des stages avec l'Institut du Littoral de l'Université de La Rochelle pour améliorer la connaissance et le fonctionnement de ces milieux : « État des lieux des barrières naturelles et des défenses de côte dans le Marais poitevin », « Synthèse des données stratigraphiques du Marais poitevin » avec participation à une campagne de carottage réalisée dans le cadre d'un programme scientifique exploratoire sur l'impact des submersions marines sur les littoraux à Charron/Andilly.

Le Parc est également intervenu pour réaliser l'étude de la faisabilité technique et financière pour la création d'une roselière à Taugon.

Le Parc poursuit également son action de suivi et de préservation de la ressource halieutique, en particulier, en ce qui concerne les poissons migrateurs au premier plan desquels, l'anguille, espèce emblématique et identitaire du Marais. Il faut, en effet, rappeler que l'action du Parc s'inscrit au sein du monitoring anguille.





Cette année, ce travail s'est concrétisé par :

→ 23 pêches scientifiques (électriques), dont la réalisation a été confiée aux fédérations de pêche. On constate globalement une meilleure diversité en 2013 malgré la présence importante des espèces invasives (poissons chats, écrevisses de Louisiane),

→ le suivi des passes à civelles, on note une légère augmentation du nombre de civelles franchissant les ouvrages,

→ le suivi de la passe à poissons, toutes espèces, du Marais pin, à l'aide d'un stagiaire, on note une nette amélioration de la quantité d'anguilles observées, peu d'aloses, et 5 saumons,



→ le suivi des poissons sur le terrain au fil des saisons : surveillance des points de stockage des migrateurs (à l'aval des ouvrages) et amont (aloses), activation du réseau pêcheurs essentiellement

(vérification de données), manœuvres d'ouvrages au barrage de La Sotterie, suivi de frayères à aloses, lamproies, saumons et brochets, suivi des conditions de survie (alimentation estivale en aval des frayères),



→ acquisition de connaissances pour affiner des protocoles et mise en œuvre d'actions palliatives (frayères à lamproies, par exemple) avis sur les priorités de mise en œuvre de la continuité piscicole.

Globalement, on peut considérer que les résultats 2013 montrent une augmentation des populations et de leur diversité en comparaison avec 2012. Ceci s'explique principalement du fait de conditions hydrauliques favorables.



En complément de ces actions récurrentes, le Parc a mis en place une station de pêche des anguilles de dévalaison constituée de deux pièges sur des moulins à Niort. La première

phase de pêche a permis de capturer plus de 600 kg d'anguilles, début novembre. Le suivi anguille mis en œuvre par le Parc sur

Ainsi, l'architecte est intervenue :

→ à Arçais, pour le suivi du projet d'AVAP (Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine) et l'aide à la candidature au label « Petite cité de caractère »,

→ à Coulon, pour le suivi du projet d'AVAP et pour la création des jardins partagés, entre l'école et les nouveaux quartiers reliés par un nouveau chemin piéton,



→ à Marans, pour le suivi du projet d'AVAP,

→ à la Communauté de communes des Iles du Marais poitevin, pour l'extension de la maison intercommunale de Chaillé-Marais,

→ à Magné, pour le montage d'un dossier pour

l'amélioration des espaces publics et pour la nouvelle bibliothèque,



→ à Mauzé-sur-le-Mignon, pour un bâtiment communal à réhabiliter,

→ au Bourdet, pour l'extension de logements communaux,

→ auprès de commerces (embarcadères de Coulon et d'Arçais) et de particuliers, pour améliorer la qualité architecturale des projets de construction ou de rénovation,

→ à Cram-Chaban, pour la restauration de la passerelle du Port des Gueux.



Perspective vers la pointe Est de l'île



Le Parc au service de la
Région
Poitou-Charentes
pour la mise en oeuvre
du programme
« l'Arbre et la Haie »

La paysagiste est intervenue :

- pour l'élaboration des projets de plantations avec le Syndicat de Pays du Marais poitevin des Deux-Sèvres (10 km de haies plantées),
- à Coulon, pour la création des jardins partagés, entre l'école et les nouveaux quartiers reliés par un nouveau chemin piéton,
- à Marsilly, pour réaliser l'esquisse de l'aménagement de la place du marché (ancienne poste),
- à Thorigny-sur-le-Mignon, pour l'aménagement de la place de la chaume aux bêtes,
- à Angliers, pour la rue du Château,
- à Grues, pour faire des propositions d'aménagement du plan d'eau,
- à Arçais, pour améliorer le fleurissement du village,
- à la Communauté d'Agglomération de Niort, pour l'insertion paysagère des dispositifs d'assainissements collectifs projetés dans les communes du Marais,
- à la Communauté de communes du Pays Né de la mer, pour les propositions d'aménagement des abords du siège,
- à Chaillé-les-Marais, pour la traverse du bourg,
- à Marans, pour la valorisation du Pré de la Grave,
- à Saint-Cyr-du-Doret, pour la valorisation de l'aire de loisirs,
- à Saint-Pierre-le-Vieux, pour la réalisation du sentier du marais de Souil.



Du fait de leur caractère emblématique, le Parc a assumé la maîtrise d'ouvrage de la restauration patrimoniale des quais (pour le compte de la commune) et quarts de cône (pour le compte du CG 79) d'Arçais, achevée au printemps 2013.

D'autre part, le Parc a assuré le montage des dossiers Opération Grand Site pour Le Mazeau (rue du port), Maillezais (cale des 3 laitiers, port du Motteron, port de la Béchée), Saint-Sigismond (port du Paradis), Bouillé-Courdault (port de la Trigale), Maillé (port de la salle des fêtes), Saint-Hilaire-la-Palud (Petit buisson), Coulon (billetteries des quais), Saint-Georges-de-Rex (port et liens au village), dont les travaux s'effectueront en 2014.



AXE 3

Agir en faveur d'un Marais partagé

Si l'histoire du Marais a contribué à forger un sentiment d'appartenance à ce territoire pour la population qui y vit, les nouveaux modes de vie plus individualistes, le découpage administratif en deux régions et trois départements contribuent à distendre et affaiblir ces liens. De ce fait, le Parc contribue à forger une culture du Marais poitevin engagée vers le développement durable.

Former et sensibiliser les acteurs locaux au développement durable

Pour cela, le Parc propose aux communes et aux professionnels, des journées de formations ou de sensibilisations sur des thématiques appropriées à la gestion durable des marais.

Ainsi, le Parc a organisé, en 2013, des formations :

→ pour les bateliers, du 16 au 18 avril, en région Poitou-Charentes et du 23 au 25 avril en région Pays de la Loire, ayant accueilli 59 bateliers ; suivies de 2 soirées d'approfondissement (le 2 juillet, « Les plantes aquatiques et de rive invasives » et le 4 juillet, « La flore des bords de fossés et des prairies »),



→ pour les agents municipaux : 3 sessions de formation « Embellissement des espaces publics » à la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte, à la Communauté de communes du canton de Courçon et à Saint-Benoist-sur-Mer, ont permis

Le Parc a formé :

59 bateliers

49 agents territoriaux

19 personnels du tourisme

100 habitants

de sensibiliser 29 stagiaires. A Fontenay-le-Comte, une session « Conception et entretien des ZAE » a concerné 7 stagiaires, et une session « Intégration des matériaux dans les aménagements » a regroupé 9 stagiaires,



→ pour les agents d'accueil des sites de visite, deux formations les 15 et 16 avril et les 2 et 3 mai ont été suivies par 19 stagiaires qui ont pu découvrir les différents paysages du marais ainsi que leurs principaux lieux de compréhension,

→ pour les habitants, sensibilisation à l'émondage des frênes têtards. Plus de 100 personnes se sont succédées sur l'espace démonstration à la Fête du frêne têtard les 17 et 18 novembre à Amuré et 28 stagiaires ont ensuite suivi trois formations, le samedi matin.

Animer le réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement

Le Parc accompagne également les associations et les professionnels de l'éducation à l'environnement dans la mise en place de leurs animations à travers celle du réseau RENET.

Il a ainsi participé aux Assises nationales de l'EEDD, du 5 au 7 mars à Lyon et accompagné le RENET dans sa contribution aux Assises régionales Poitou-Charentes, le 23 mai à Melle. Le RENET et le Parc ont animé un stand au FIFO (29 octobre au 3 novembre), aux salons CDDP (11 septembre en Charente-Maritime et 25 septembre pour les Deux-Sèvres) et à la Fête du Parc (29 septembre).



Animateur du réseau, le Parc a organisé les rencontres du RENET à Bessines, les 14 et 15 février et à Sainte-Christine les 14 et 15





novembre et assuré le réengagement des structures sur la nouvelle charte (27 membres) votée le 26 juin en plénière.

Le Parc propose au réseau des journées de formations : formation à la malle Bio'appétit avec le GAB85 et conception d'un programme pédagogique sur l'alimentation (27 et 28 mars) et appropriation de la charte EEDD du GRAINE Poitou-Charentes le 10 décembre.

Le Parc a assuré la réalisation d'un film présentant le cycle de l'eau dans le Marais poitevin, permettant aux acteurs de l'EEDD de disposer d'un outil de sensibilisation abouti.

Ce savoir-faire est valorisé dans le cadre d'une Coopération décentralisée pilotée par la Région Poitou-Charentes. Le Parc a accueilli une délégation vietnamienne de la province de Hue le 12 juin à Coulon et assuré la formation de 70 guides touristiques de la Région de Fatick du 4 au 10 novembre. Celle-ci portait sur les fondamentaux de l'animation d'une balade de découverte du territoire.



Gérer le Centre de ressources territoriales du Marais poitevin

Le Parc propose aussi un Centre de ressources territoriales ouvert à tout public, enrichi et mis à jour chaque année avec les ouvrages et iconographies les plus récents disponibles sur le Marais.

Ainsi en 2013, 300 personnes ont été accueillies au Centre de ressources pour des recherches de documents et des consultations. Il s'agissait de particuliers, d'associations ou de techniciens de



différentes collectivités. Ces visites ont donné lieu à 180 prêts de documents. A ces visiteurs physiques, on peut ajouter 1 895 visites (1 609 visiteurs uniques) et 5 069 pages consultées sur le site <http://centre-ressources.parc-marais-poitevin.fr> selon Google analytics au 26 novembre 2013.

Le Centre de ressources
c'est :

300 archives sonores

400 vidéos

6 000 cartes postales
anciennes

700 cartes dont 160
produites en 2013

90 000 photos

5 200 livres
et rapports

Le Centre de ressources s'est enrichi de 62 livres et ouvrages, parus récemment sur les thèmes concernant le Parc et d'environ 1 528 documents numérisés (dont une vingtaine de plans du Syndicat de marais de La Faute-sur-Mer), afin de répondre à la demande de documents et de visuels. Ces documents sont ensuite indexés sur la médiathèque en ligne qui comporte 5 051 images et documents. En 2013, 117 commandes d'images ont donné lieu à 1 006 téléchargements.

15 livres anciens ont fait l'objet d'une restauration confiée à un atelier de reliure ligérien.

Contribuer au développement culturel

Le Parc propose également aux communes la diffusion et création d'œuvres culturelles ou ayant trait au développement durable (exposition, film...).

Expositions itinérantes :

- « Lutte de femmes, progrès pour tous » : Amuré,
- « Le Marais poitevin, Ombres et lumières » : Vix et Saint-Denis-du-Payré,
- « Jardins et jardiniers » (nouveau 2013) : Maison de la baie du Marais poitevin, Esnandes.



Spectacles :

- « On a chacun nos héros », apéro-spectacle à Benon,
- « Tous cobayes ? », projection du film de Jean-Paul Jaud à Niort.



Il organise également des manifestations sur le territoire autour des thématiques liées à ses actions :



- Animations au Pôle des espaces naturels du Marais poitevin à Saint-Denis-du-Payré,
- Inauguration de la Biscuiterie-Chocolaterie à la Laiterie de Coulon,



9 000 personnes
à la Fête du Parc

2 000 visiteurs
au Carrefour
des Talents

10 manifestations
soutenues

pôle
Espace
Marais



- Inauguration d'une pêcherie scientifique à Niort,
- Ouverture du Marais communal du Bourdet,
- Mise à l'herbe des bovins en marais mouillés à La Garette, commune de Sansais,
- Fête du Parc et RDV de l'Eco-habitat du

Marais poitevin à La Grève-sur-Mignon,

- Carrefour des talents artistiques du Marais poitevin à Mauzé-sur-le-Mignon.

Et le Parc accompagne des projets culturels et de développement durable portés par des collectivités ou des associations afin de favoriser une vie sociale et culturelle dynamique.



- Maraïthon, le 16 juin à Coulon,
- Eclad'Esnandes, les 14 et 15 août à Esnandes,
- Fête du frêne têtard, les 16 et 17 novembre à Amuré,
- Journée du patrimoine, le 20 avril à Sansais (La Garette),



- Fête du communal du Poiré-sur-Velluire, le 20 avril,
- Fête de la transhumance, à Saint-Sauveur-d'Aunis et Le Gué-d'Alléré le 5 mai,
- Fête du port, le 21 septembre à Marsilly,
- Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute, du 29 octobre au 3 novembre,
- Soutien à la parution de l'ouvrage « Un coin de prairie pour 10 dollars »,
- Marché de Noël à la Laiterie de Coulon, les 7 et 8 décembre.

Ces évènements, organisés ou accompagnés par le Parc, donnent lieu le plus souvent à l'envoi d'une information auprès de la presse, de mailing, de la mise en ligne de l'information sur le site internet et les réseaux sociaux du Parc, à la création de cartons d'invitation, affiches, flyers, réalisés en interne par le service communication ou faisant l'objet d'un suivi de fabrication chez un prestataire extérieur. Le Parc y est également la plupart du temps présent, soit sous forme d'un stand, soit sous forme d'une animation, soit les deux.

19 émissions TV,
reportages et
documentaires

2 émissions
radios nationales

JT de TF1
le 24 février et
du 20 au 24 mai
5 reportages
de 20 minutes

+ 20 %
de fréquentation
du site internet
du Parc
96 045
viseurs en 2013

Renforcer le sentiment d'appartenance au Parc

Enfin, le Parc fait connaître via différents média la nature de ses actions, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et de diffuser l'exemple de bonnes pratiques.

C'est ainsi que le Parc a réalisé l'envoi de 16 communiqués de presse et organisé 11 conférences de presse, qu'il a accompagné plus de 15 tournages pour des émissions ou documentaires TV (TF1, France 2, France 3, France 5, Arte, M6...) et pour l'émission radio Made in France, sur RTL2, ainsi que pour un reportage photo pour le magazine Paris Match.

Il assure également la vie des sites internet www.emotion-marais-poitevin.fr, et www.parc-marais-poitevin.fr pour lequel, notamment, 4 reportages vidéo ont été réalisés :

- On a chacun ses héros – Benon
- Chantier international Ecluses à poissons – La Tranche-sur-Mer
- Fête du Parc – La Grève-sur-Mignon
- Les pointus – L'Aiguillon-sur-Mer

Le Parc est également présent sur les réseaux sociaux :

- Facebook : 170 fans en plus sur la page du Parc en 2013
- Twitter : 468 abonnements
- Enrichissement des comptes vidéo sur Youtube et Daylotion.





Ensemble, développons un territoire exceptionnel

SYNDICAT MIXTE DU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église - 79510 Coulon

TÉLÉPHONE > 05 49 35 15 20

TÉLÉCOPIE > 05 49 35 04 41

COURRIEL > correspondance@parc-marais-poitevin.fr

SITE INTERNET > www.parc-marais-poitevin.fr

